

N° 109

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

 SÉANCE DU JEUDI 25 JUIN 1959

Onze heures du matin

PRIÈRE

Le Greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur. Sur ce, M. Sévigny (Longueuil), président des comités, monte au fauteuil à titre d'Orateur suppléant, en conformité du statut qui régit le cas de cette nature.

M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, propose,—Que le lundi 29 juin 1959 et les lundis, mardis et samedis subséquents jusqu'à la fin de la présente session, les heures de séance soient les suivantes:

Lundi et mardi:

Onze heures du matin à une heure de l'après-midi.

Deux heures et demie de l'après-midi à six heures du soir.

Huit heures à dix heures du soir.

Samedi:

Onze heures du matin à une heure de l'après-midi.

Deux heures et demie de l'après-midi à six heures du soir.

Que l'ordre des travaux et la procédure soient les mêmes le samedi que le jeudi (jour du Gouvernement).

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1959-1960

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Administration centrale et Services nationaux de police—

362 Fonctionnement et entretien \$6,270,114 00